

Protection individuelle / Casques de sécurité et accessoires



**Classe 2 – selon la norme GS-ET-29,
 TEST EN BOÎTE, 7 kA / 0,5 s**
**Cat. 3 – selon ASTM F2178, ATPV 36 cal/cm²
 EN 166, GS-ET-29 et ASTM F2178**

30404 ARMOUR-2 ATPV 36

Casque de sécurité

Casque isolé électriquement, avec visière faciale intégrée.
 Protection maximale contre les arcs électriques de Classe 2 selon
 le test BOX à 7 kA/0,5 s et catégorie 3 – selon ASTM F2178,
 ATPV 36 cal/cm², conformément aux normes EN 166, GS-ET-29
 et ASTM F2178.

CASQUE

- Autocollants techniques sur la calotte : offrent une résistance aux projections de métal en fusion (MM) conformément à la norme EN 397, tout en améliorant la visibilité de l'utilisateur dans des conditions de faible luminosité.
- Dates de fabrication et d'utilisation marquées de manière permanente.
- Ajustement doux du périmètre de la tête pour tailles de 53 à 63 cm.
- Classe électrique E (**20 kV AC**) selon la norme ANSI Z89.1.
- Classe électrique 0 (1 000 V AC / 1 500 V DC) selon la norme EN 50365.
- Conforme aux normes ANSI Z89.1, EN 397 et EN 50365.

VISIÈRE FACIALE

- Protection complète du visage, du menton et du cou contre les risques thermiques causés par les arcs électriques.
- Protection antivapeur et anti-rayures de première classe.
- Facilement utilisable avec des lunettes.
- Protection contre les arcs électriques (Classe 2 – TEST BOX à 7 kA/0,5 s et catégorie 3 – selon ASTM F2178, ATPV 36 cal/cm²).
- Conforme aux normes EN 166, GS-ET-29 et ASTM F2178.

SANGLE DE MENTON

- Sangle à quatre points, recommandée pour les travaux en hauteur.
- Fermeture rapide, facile à manipuler avec des gants de protection.

Code	Réf.
565093	ARMOUR-2 ATPV36

CE EN 397:2012+A1:2012
 EN 50365:2002
 EN 166:2001
 GS-ET-29:2010
 ANSI/ISEA Z89.1.2014
 ASTM-F2178

